

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 27 (1981)
Heft: 5

Rubrik: L'actualité politique helvétique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



par René Bovey

Les servitudes qu'imposent la rédaction et la fabrication d'un périodique mensuel empêchent de serrer l'actualité économique et politique de très près. C'est pourquoi le chroniqueur est parfois très en retard dans la relation d'un évènement, ou alors en avance. Dans ce dernier cas, comme il ne possède pas les dons de madame Soleil, il risque de se tromper lourdement.

J'espère qu'il me sera pardonné si je dis (le 2 avril) que le peuple et les cantons ont repoussé le 5 avril l'initiative « Etre solidaires en faveur d'une nouvelle politique à l'égard des étrangers », lancée avec peine par une coalition où se retrouvaient les milieux ecclésiastiques catholiques et protestants, quelques syndicats (pas tous), des organisations d'extrême-gauche et une cohorte d'âmes sensibles dont la corde émotive est facile à faire vibrer. L'initiative tentait de nous apitoyer sur le sort prétendument lamentable de la main-d'œuvre saisonnière. Sans doute, il n'est guère agréable de devoir quitter sa famille pendant six à neuf mois par année, encore que la majorité des saisonniers soit formée de célibataires. Et puis, il n'est pas possible de supprimer les saisons. C'est pourquoi il y a toujours eu des saisonniers et il y en aura toujours. Enfin, ne vaut-il pas mieux être saisonnier en Suisse, y accumuler des économies, que d'être chômeur en Calabre ?

Le Conseil fédéral, le Parlement, les grands partis politiques, les milieux de l'industrie, des arts et métiers, de l'agriculture, recommandaient de repousser l'initiative.

Une autre raison de dire « non » résidait dans le fait que les étrangers établis en Suisse auraient été privilégiés par rapport aux Suisses installés à l'étranger, notamment en matière de droits politiques. On aurait dû en effet les consulter au sujet de leur statut, parfois leur accorder le droit de vote. Est-ce que les autorités françaises vous consultent sur les modalités de votre situation en France, ou vous permettent de voter sur des affaires internes du pays qui vous accueillent ? Cette injustice n'était pas supportable.

L'actualité politique helvétique

On votera de nouveau au mois de juin sur le problème de l'égalité absolue entre hommes et femmes et sur la protection des consommateurs. On ne se rendra sans doute pas en longues processions aux urnes, les deux objets du vote ne soulevant guère d'objections, ou alors laissent indifférent.

C'est un peu dans un climat de morosité que s'est terminée, fin mars, la session dite de printemps des Chambres fédérales, consacrée généralement à l'examen de la gestion du Conseil fédéral, des grandes régies (CFF et PTT) et du Tribunal fédéral. Il n'y a pas eu d'opposition majeure. On a annoncé par ailleurs la démission prochaine du chancelier de la Confédération, M. Karl Huber. Il est rattaché au Parti démocrate-chrétien. Son successeur le sera-t-il aussi ? Un socialiste est sur les rangs, Walter Buser, pour l'heure vice-chancelier. Il appartiendra à l'Assemblée fédérale (réunion des deux Chambres législatives) d'élire ce successeur. Rappelons que le chancelier est un magistrat, au même titre que les conseillers fédéraux, tandis que les deux vice-chanceliers ne sont que des fonctionnaires supérieurs, nommés par le Conseil fédéral. Il y aura donc une certaine tension dans les esprits et dans les partis jusqu'à la session d'été (juin) du Parlement.

Economie suisse des nuages à l'horizon

L'avenir économique du pays est moins rose que l'an dernier. Les zones d'ombre prédominent sur la scène conjoncturelle internationale. La production industrielle est presque partout inférieure aux chiffres de l'an dernier. Le nombre de chômeurs atteint ici ou là de nouveaux records. On note en revanche certains progrès sur le front de l'inflation et des économies d'énergie. En Suisse, l'activité économique a également enregistré un léger ralentissement. Par contre, l'inflation s'est accélérée, relève le Crédit Suisse dans son « Bulletin » mensuel.

Vers la fin de l'année, la marche des affaires a ralenti en Suisse dans l'industrie. Selon les déclarations des dirigeants, les rentrées de commandes et la production ont diminué

en décembre tout en restant encore supérieures aux chiffres d'un an auparavant. Par contre, on note une détérioration en ce qui concerne l'appréciation des stocks et des ordres en carnets.

Chômage et consommation

L'indice des personnes occupées dans l'industrie, la construction et les services a baissé de 0,8 % au quatrième trimestre de 1980; il dépassait néanmoins de 2,2 % le niveau d'un an plutôt. Touchant 8 815 personnes à la fin de janvier, le chômage était encore en recul de presque 25 % par rapport au mois correspondant de 1980. Pour le proche avenir, les perspectives d'occupation sont généralement qualifiées de bonnes ou de satisfaisantes.

L'évolution du commerce de détail a été favorable aussi. Les ventes de décembre ont dépassé de 10,4 % le chiffre de l'année d'avant grâce au volume des affaires de Noël et celles de janvier de 6,6 %. Les intentions d'achat des Suisses indiquent que la demande va rester étoffée.

L'inflation et le franc

Quoi qu'il en soit, l'évolution des prix est préoccupante. Alors que les prix de gros étaient montés à 1,1 % en janvier, dépassant de 5,0 % le niveau d'un an auparavant, les prix à la consommation ont augmenté de 2,0 % durant les deux premiers mois de cette année. L'indice du coût de la vie a atteint 113,1 points en février (sept. 1977 = 100), ce qui donne une hausse de 6,0 % en un an. C'est la progression annuelle la plus forte qui ait été enregistrée depuis août 1975.

La faiblesse du franc risque de répercuter sur les prix indigènes la forte inflation de l'étranger. Entre octobre et janvier, les marchandises importées ont renchéri environ deux fois plus que les marchandises suisses. Les prix à l'importation ont marqué en 1980 une hausse annuelle moyenne de 20,7 %.

Les remèdes

Etant donné ces développements, la situation deviendrait inquiétante sur le front des prix si les autorités ne serraient pas les freins monétaires et ne remédiaient pas à la faiblesse du franc. L'institut d'émission en a récemment tenu compte en relevant le taux d'escompte et le taux lombard officiels à deux reprises en février et en restreignant les liquidités des banques.

Le but de cette politique et de la sensible hausse des taux d'intérêt qu'elle implique est double : réduire l'excédent de la demande intérieure d'une part et d'autre part redonner de l'attrait au franc en tant que monnaie de placement. L'inflation - l'impôt le plus inéquitable qui soit selon le CS - est un poison dangereux qui menace l'efficacité de l'économie et le jeu des forces politiques dans une société libérale. La combattre revient donc à servir l'intérêt général.

La chance d'être Suisse

Il semble heureusement s'éloigner le temps où, s'appuyant sur une certaine logorrhée pseudo-scientifique, les magazines étrangers dressaient des portraits scandaleux de la Suisse. Coup sur coup, ce sont aujourd'hui des données positives que l'on présente dans Time, la grande revue américaine ou dans Le Point, l'hebdomadaire français. Même l'article du Figaro Magazine intitulé « Mais qu'arrive-t-il à la vertueuse Suisse ? », traitant de la révision des articles de notre code pénal concernant les mœurs et la famille, est remarquablement documenté.

Le Point compare les salaires des secrétaires spécialisées, des dactylos confirmées et des secrétaires de direction dans huit pays européens. Pour les trois types d'employées, il mentionne chaque fois le salaire brut mensuel, le salaire net mensuel et le salaire net ajusté au coût de la vie. Toujours, et dans toutes ces catégories, les dactylos et secrétaires suisses figurent - et de très loin - au premier rang.

Si l'on considère le salaire net ajusté au coût de la vie - qui est nominalelement le plus bas, mais qui permet de comparer le pouvoir d'achat des secrétaires européennes - le salaire traduit en francs français d'une dactylo suisse s'élève à 5 560 fr. par mois. C'est la Belgique qui suit notre pays avec 3 918 fr. par mois, l'Angleterre terminant en queue avec seulement 2 760 fr.

Pour la secrétaire spécialisée, la Suisse figure encore en tête avec 5 594 fr. suivie par l'Espagne 4 794 fr., l'Angleterre restant dernière avec 3 019 fr., soit près de 800 fr. de moins que la France.

Quant à la secrétaire de direction, elle gagne 6 708 fr. chez nous, 4 919 fr. en Espagne qui est en deuxième position et 3 345 fr. en Angleterre toujours en queue.

« Miracle économique »

Mais, le salaire de nos secrétaires n'est pas le seul élément envié de notre pays. Parmi les causes d'émerveillement de nos confrères du Time, on cite, parmi d'autres raisons : le fait qu'en Suisse, « les choses fonctionnent ». Les transports publics « sont propres et efficaces », les « lettres arrivent à destination » sans faute le lendemain de leur expédition,

les percepteurs sont pragmatiques et les vieilles cités médiévales « impeccablement préservées ». Quant au système économique et social qui a permis d'atteindre « le niveau de vie le plus élevé du monde occidental », Time le présente comme un modèle du genre. Les auteurs se disent particulièrement impressionnés par les taux de chômage et l'inflation (« les plus faibles de l'Occident »), par le taux hypothécaire (« nostalgiquement modeste »), et par le niveau du produit national brut par habitant (« le plus élevé du globe »).

Ce qu'il y a de réjouissant, dans les constatations des analystes français ou américains de notre société, c'est qu'enfin soit quitté le terrain d'intoxication idéologique pour celui, combien plus honnête - tout imparfait et non exhaustif qu'il reste - de l'examen économique. Et nous ne lancerons pas de cocoricos d'autosatisfaction, malgré nos fantastiques performances. Car, ce bien-être indéniable n'empêche pas le mal de vivre d'une partie de notre population. « Nous ne voulons pas d'un monde où la garantie de ne pas mourir de faim se paie par le risque de mourir d'ennui » disait un calicot des jeunes de « Lausanne bouge ». Tant que l'on verra fleurir de tels slogans, il restera beaucoup à faire pour expliquer la chance d'être Suisse. Une chance qui, on le remarque à la lecture de la presse étrangère, est à nouveau appréciée à son juste poids à l'étranger.

René Bovey

CIBA — GEIGY à l'avant-garde du progrès

Société Anonyme
2-4, rue Lionel Terray
F-92506 Rueil-Malmaison Cedex
Tél. : 749.02.02 +

CIBA-GEIGY S.A.,
CH-4002 Bâle

CIBA-GEIGY S.A.,
Usines de St-Fons
F-69190 St-Fons

